

# CERTIFICAT HOME PARTENAIRE

Valable jusqu'au 4 août 2024

Mitsubishi Electric atteste que la société  
**ACL (AVENIR CLIMATISATION DU  
LIMOUSIN)**

fait partie de son réseau d'installateurs Home Partenaire,  
avec la mention **SPÉCIALISTE ECODAN®**



Cette société s'engage à respecter la charte des installateurs Home Partenaire de Mitsubishi Electric.

Fait à Nanterre le 18 avril 2024



Didier Metz  
Directeur Division  
Chauffage Climatisation France

Signature du titulaire